

demande le silence sur ceux qui ont assassiné mon gendre et ravi à Simone la raison.

Jacques ne répondit pas à sa mère. Il monta dans sa chambre et, des larmes dans les yeux, il lut et relut les lettres de Fanchon et de Georget.

Quelques jours après, il se rendit à Nancy et obtint de voir Georget au parloir, de s'entretenir avec lui en présence du geôlier.

Jacques serra la main du prisonnier :

— Je sais que Fanchon et toi vous êtes innocents, dit-il.

— Comment va Mlle Simone ? Est-elle guérie de sa blessure ? questionna Georget en pâlisant.

— Oui, Georget, oui, Simone est guérie de sa blessure, répondit tristement Jacques, mais...

Il s'interrompit. Des sanglots lui montaient à la gorge.

— Mais ? demanda Georget.

— Simone est frappée de démence, mon pauvre ami.

— Folle ! Simone est folle !

— Oui, Georget, ma sœur ne se souvient plus de rien.

Il plongea son regard au fond des yeux de Georget :

— Elle seule, dit-il, aurait pu nommer le coupable, l'auteur de l'assassinat de M. Pulker. Elle seule le connaît... Lorsqu'elle aura recouvré la raison, elle parlera et vous serez délivrés.

Georget pâlit. Est-ce que Jacques devinait la vérité !

Dans sa démence, Simone aurait-elle révélé son secret ?

Il se tut afin que Jacques ne pût remarquer son trouble, que le tremblement de sa voix, l'oppression de son souffle eussent décelé.

Jacques continua et son regard restait rivé sur celui de son ami :

— D'autres peut-être connaissent l'assassin, d'autres peut-être l'ont vu ; ils se taisent ! Pourquoi se taisent-ils, le sais-tu, Georget ?

Et le regard de Jacques devint d'une hypnotisante fixité.

Les paroles que la présence du géolier ne lui permettait pas de prononcer, les questions qu'il ne devait pas poser, étaient contenues dans ce regard profond comme un abîme, brûlant comme une flamme.

Georget sous ce regard de feu, eût chancelé s'il ne se fût cramponné aux barreaux de fer qui le séparaient de Jacques.

Il bégaya et sa voix avait le son étrange de la voix de ceux qui sont sous l'influence du sommeil magnétique :

— Fanchon l'ignore, elle... Je te l'affirme, Jacques.

— Un autre connaît l'assassin et le secret mobile du crime ?

Les lèvres de Georget tremblèrent. Son regard vacilla comme une flamme prête à s'éteindre. Son front se couvrit de sueur.

— Réponds, Georget, je le veux, commanda Jacques.

— Oui, murmura le jeune homme si bas que Jacques devina plutôt qu'il n'entendit ce mot qui confirmait ses suppositions.

— Et il se tait ! n'est-ce pas, Georget, que je devine pourquoi ?

— Oui, murmura encore Georget, subissant la puissance de volonté émanée du regard fixe de Jacques.

Celui-ci baissa la tête et cacha son visage dans ses mains pour dérober à Georget la vue de ses larmes.

Il pensait :

— Georget connaît la souillure infligée à mon nom. Il a été témoin de la terrible vengeance de Simone qu'il aimait, qu'il aime encore peut-être. Il se sacrifie et sacrifie Fanchon, ma Fanchon adorée !

— Sur Dieu qui m'entend, Georget, ni toi ni Fanchon qui êtes innocents, ne serez condamnés !

Il regarda le geôlier qui s'était approché de lui, pour le prier de prendre congé, et dit d'une voix ferme et grave :

— L'assassin viendra faire l'aveu de son crime et votre innocence sera reconnue ; Simone recouvrera la raison, elle dira ce qu'elle a vu et vous serez sauvés !

« Confiance et courage, mon ami.

Georget, suffoquant d'émotion, regarda Jacques s'éloigner jusqu'au moment où le geôlier lui remit les menottes pour le reconduire à sa cellule.

XXI

Le jour des assises est venu. L'émotion causée par "le drame de Beauchamp" la curiosité surexcitée par la situation de la victime et des accusés ont empli d'une foule frémissante la salle du Palais de Justice de Nancy.

La réputation de beauté de Fanchon, sa jeunesse, son talent vanté par les journaux, ont fait solliciter des places par des femmes de toutes les classes de la société.

Le président a été assailli de demandes. M. le président n'a

accueilli favorablement que des dames riches ou titrées ; les petites bourgeoises se mêlèrent aux femmes du peuple.

Bien avant l'ouverture des portes on fait queue comme devant un théâtre où se joue une pièce à succès.

Il a fallu que les gendarmes viennent prêter main-forte aux gardes du Palais pour maintenir l'ordre parmi la foule des curieux.

Des rangs pressés s'échappent une rumeur continue, un incessant bourdonnement de voix. Les conversations commencées en chuchotements, s'élèvent bientôt jusqu'au ton de voix ordinaire, puis, s'élèvent encore, grossissent, éclatent ; des commentaires, des observations on en est venu à la discussion passionnée.

Les avis les plus divers, les affirmations contradictoires se croisent, se heurtent en un brouhaha étourdissant.

Les uns tiennent pour la culpabilité de Fanchon et de Georget, les autres pour leur innocence.

Ces opinions opposées sont énergiquement soutenues de part et d'autre par les arguments les plus singuliers.

Des rixes ne sont évitées que grâce à la présence des gendarmes qui s'avancent en fronçant le sourcil vers les plus acharnés discutateurs.

Enfin, la porte s'ouvre.

Des femmes sont renversées, piétinées. Des cris aigus partent ça et là comme des coups de sifflet.

Puis, c'est une explosion de cris de colère, de réclamations furieuses ; les gendarmes ont repoussé les portes sur la foule des curieux.

Une centaine de personnes seulement ont pu pénétrer dans la salle des assises qui peut en contenir mille.

C'est que M. le président a été débordé. Au dernier moment, des solliciteuses ont envahi son domicile, l'ont escorté jusqu'au Palais et, suppliantes enragées, ont réussi à arracher au malheureux président ahuri l'autorisation d'entrer avant le gros public, le commun des mortels.

Les avocats, d'autre part, sont en grand nombre dans le prétoire. Les toges aux larges manches noires, les bonnets carrés et les rabats blancs s'agitent perpétuellement secoués par l'éloquence d'interminables bavardages, de discussions sur le mérite respectif du défenseur de Fanchon, M^{re} Barbet, et celui de l'avocat-général, M^{re} Cabinot.

Quant à M^{re} Raymond, défenseur de Georget, on se contente de s'étonner de ce choix.

L'un est comparé à Cicéron, l'autre à Démosthène.

Si, aux Champs-Élysées, où se promènent leurs ombres, le grand orateur grec et l'illustre Romain s'entendent comparer aux deux gloires du barreau de Nancy, ces ombres doivent s'indigner et rougir autant que le peuvent faire des êtres privés de leur enveloppe charnelle.

Si MM. les avocats bavardent comme des pies dont ils semblent porter le plumage noir et blanc, les dames en fraîches toilettes printanières — on est en avril — paraissent un parterre de fleurs d'où s'échappent mille gazouillements et pépiements d'oiseaux.

Mais le silence se fait, profond, absolu.

Le président, les juges, les jurés prennent place dans le prétoire.

M. le président, grave et solennel, et les deux juges gourmés font face au public ; les jurés s'installent dans la tribune de gauche.

En face d'eux, à droite du public, est le banc des accusés élevé de deux marches.

Tous les regards sont fixés sur cette place vide devant laquelle s'assoieront M^{re} Raymond et M^{re} Barbet.

M^{re} Cabinot est à son poste auprès de la tribune du jury.

Le président donne l'ordre d'amener les accusés. Un frisson passe sur l'auditoire.

Les poitrines sont opprimées par l'anxiété. Les visages, durcis par l'attention nerveuse, sont tournés vers la petite porte de vieux chêne dans l'encadrement de laquelle vont apparaître Fanchon et Georget.

On ne veut pas perdre un détail de leur physionomie, de leur attitude, de leur costume.

Comme elle tarde à s'ouvrir, cette porte !... Que se passe-t-il ? Pourquoi ce retard !

L'excitation de tous est à son paroxysme.

Enfin, la porte s'ouvre lentement.

Fanchon, pâle, vêtue de noir, apparaît accompagnée d'un gendarme qui lui désigne du geste le banc où elle doit prendre place.

Voici le lieutenant Georges Bernard !

Georget est en costume civil, redingote et pantalon noirs. Il a retiré son ruban de la Légion d'honneur.

Lui aussi est pâle, comme Fanchon, mais son regard n'a rien perdu de sa fierté, sa démarche est ferme, son attitude résolue.

Tandis que Fanchon baisse la tête, écrasée de honte sous tous ces yeux braqués sur elle, Georget, les bras croisés sur la poitrine, regarde avec calme cette foule de têtes effarées et curieuses.

Le greffier lit l'acte d'accusation que son débit monotone fait paraître terriblement long.